

Motion de Mmes Marie-France Spielmann, Isabelle Brunier, MM. Pascal Holenweg, Bernard Paillard, Guy Valance, Marco Ziegler, Roman Juon, Pierre Losio, Alain Marquet, Jean-Pierre Lyon et Jean-Pascal Perler: «Halles de l'Ile, espace public».

(ainsi amendée et acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 19 janvier 2000, dans le rapport M-351 A)

MOTION

Considérant:

- la situation exceptionnelle des Halles de l'Ile;
- la polyvalence des usages que permettent ces bâtiments, et l'insuffisance des usages qui en sont actuellement faits;
- qu'il est légitime d'en préserver le caractère public;
- qu'il est possible d'y implanter une activité, notamment culturelle, ambitieuse et vivante, générant animation et emplois;
- qu'il est indispensable de préserver le libre passage des piétons sur les cheminements actuels dans et autour des Halles de l'Ile;
- que l'offre pléthorique de locaux vides à Genève permet l'implantation d'activités artisanales et/ou manufacturières privées ailleurs,

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'étudier et de faire étudier toute solution permettant aux Halles de l'Ile de devenir un lieu d'animation, de rencontre et d'activités publiques, notamment culturelles, en particulier de réévaluer et redéfinir les activités et la mission de toutes les parties contractantes, à échéance de leurs baux respectifs, afin de développer l'animation et l'attractivité des Halles de l'Ile, ainsi que de dynamiser la vocation culturelle de cet ensemble.

Le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'agir en sorte que l'espace, les bâtiments et l'affectation des Halles de l'Ile restent acquis au public et que le libre cheminement des piétons y soit assuré.